

L'Université Savoie Mont Blanc recrute un

Médecin de prévention F/H

**Recrutement contractuel uniquement
ou
Recrutement à la vacation**

Poste à pourvoir dès que possible

Contexte :

Avec plus de 15 000 étudiants, une offre de formation pluridisciplinaire riche d'une centaine de diplômes nationaux et des laboratoires de qualité qui la font apparaître dans le classement de Shanghai, l'Université Savoie Mont Blanc est un établissement à taille humaine qui conjugue la recherche et la professionnalisation, la proximité avec ses territoires et une large ouverture sur le monde.

Sur ses trois campus d'Annecy, du Bourget-du-Lac et de Jacob-Bellecombette, elle propose des cursus courts (Diplômes d'université, Diplômes universitaires de technologie) et longs (Licences, Masters, Doctorats, Diplômes d'ingénieurs), que ce soit en formation initiale ou continue, en alternance ou via diverses validations, en présentiel ou à distance.

Entre Genève, Turin, Lyon et Grenoble, aux frontières de la Suisse et de l'Italie, avec le concours des collectivités qui l'ont vu naître et des entreprises qui l'accompagnent, elle est un acteur majeur du dynamique écosystème national et transfrontalier, fortement impliqué dans son développement économique, social et culturel.

Affectation :

Le service de médecine préventive des personnels comprend, outre le médecin directeur, une secrétaire et une assistante sociale. Il intervient sur les trois campus de l'Université.

1. MISSION :

Placé sous l'autorité du médecin directeur du service de médecine préventive du personnel et intégré au dispositif de prévention de l'établissement, le médecin de prévention définit et met en œuvre des actions permettant de prévenir toute altération de la santé des agents publics du fait de leur activité professionnelle. Il émet également un avis médical sur les risques professionnels et intervient auprès de tous les personnels, quel que soit leur statut.

2. ACTIVITES ET CONDITIONS DE REALISATION

Activités principales :

Le médecin de prévention :

- Conseille l'administration, les agents et leurs représentants sur l'adaptation des conditions de travail (adaptation des postes, des techniques et rythmes de travail), notamment dans les domaines suivants : amélioration des conditions de vie et de travail dans les services, hygiène générale des locaux et des services, adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la physiologie humaine, protection des agents contre l'ensemble des nuisances et les risques d'accident de service ou de maladie professionnelle.
- Informe en étant associé aux actions de formation à la prévention et à la sécurité.
- Analyse les postes de travail et leurs exigences physiques et psychologiques des rythmes de travail pour mettre en œuvre des surveillances spéciales et conseiller des aménagements
- Est consulté sur les projets de construction ou aménagements importants des bâtiments administratifs et techniques.
- Est informé de la composition et de la nature des substances utilisées avant toute manipulation de produits dangereux et peut demander à l'administration de faire effectuer des prélèvements et des mesures aux fins d'analyses
- Propose des mesures de prévention (dont les vaccinations).
- Contribue à la recherche de mesures susceptibles de prévenir les risques d'accidents de service.
- Conseille l'administration en ce qui concerne la protection des agents contre les risques d'accidents de service ou de

maladie professionnelle ou à caractère professionnel.

- Participe à l'établissement de la fiche relative aux risques professionnels propres au milieu dans lequel il intervient.
- Participe à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels.
- Assure la surveillance médicale des personnels (dont surveillance renforcée liée à l'exposition aux rayonnements ionisants, agents chimiques dangereux, CMR, nanomatériaux, risque laser).
- Constitue les dossiers médicaux et en assure le suivi auprès des instances concernées (Comité Médical, Commission de Réforme...).

Conditions particulières d'exercice :

Il est amené à exercer selon le besoin la mission sur les trois sites de l'université Savoie Mont Blanc.

3. COMPETENCES

Savoirs :

Droit du travail
Maîtrise des textes régissant la médecine de prévention
Respect de l'éthique et du code de déontologie médicale
Connaissance de la réglementation en matière d'hygiène et sécurité
Connaissance du mode de fonctionnement des administrations publiques

Savoir-faire :

Capacité de rédaction et de synthèse (bilans, rapports...)
Capacité d'écoute et à mener des entretiens individuels.

Savoir-être :

Sens relationnel
Respect du secret médical
Rigueur.

Formation(s) et expérience(s) professionnelles souhaitées :

CES/DES ou capacité en médecine du travail

Conditions d'emploi :

Contractuel avec possibilité de CDI.
Temps plein avec possibilité de temps partiel. Vacances possibles.
Salaire brut mensuel selon expérience.

Procédure de recrutement :

Pour candidater, envoyer un CV et une lettre de motivation, par voie électronique avant le 27 septembre 2020 à l'adresse suivante : Recrutement.Biatss@univ-smb.fr - Direction des ressources humaines
Avec copie à : dgs@univ-smb.fr